

Introduction

Les noms de lieux, expression d'un patrimoine culturel

Les noms de lieux traditionnels répandus dans les Alpes expriment, comme ailleurs, la perception du milieu naturel qu'ont retenue les occupants successifs de ce territoire spécifique qu'est la montagne. Ils révèlent également leur interprétation de l'évolution progressive des paysages, transformés par l'exploitation agro-pastorale ou forestière, les activités artisanales ou industrielles, les constructions des habitants attachés depuis des siècles à la mise en valeur du terroir de leur vallée. Conçue d'abord comme un espace hostile, la montagne a été investie peu à peu comme lieu de refuge, parcourue comme voie de passage, avant d'être disputée, parfois âprement, pour ses sources de richesses (pastorales, forestières, minières) entre peuples et communautés montagnardes. L'appropriation de cet espace s'est naturellement accompagnée de la dénomination des lieux, considérée par B. Debarbieux et H. Gumuchian comme « la spatialisation linguistique d'une pratique et

d'une représentation de cet espace ».¹ Lorsque cette dénomination des lieux est parvenue jusqu'à nous à travers la tradition orale et les sources écrites, elle nous livre donc des indices sur le contexte géographique, économique, mais aussi social, culturel et linguistique où se sont fixés les toponymes (noms de lieu) d'un territoire, au cours de l'histoire.

Au même titre que les patois qui représentent, rappelons-le, les parlers propres à chaque communauté villageoise, les noms de lieux d'un village, traditionnellement transmis sous leur forme vernaculaire, bien avant leur transcription écrite – partielle et approximative – en langue française, constituent une part de son identité culturelle, car, au moment de leur attribution à un espace défini, les toponymes appartenaient déjà au fonds lexical du parler local et avaient une motivation sémantique claire.

La connaissance exhaustive des toponymes, des microtoponymes (noms de lieu qui ne figurent parfois ni sur les cartes ni sur les cadastres) et de leurs formes dialectales serait riche d'enseignements. Malheureusement ce patrimoine ethnolinguistique s'appauvrit inexorablement et risque de tomber en désuétude sous l'influence conjuguée de la rapide transformation de l'économie et de la société montagnardes, du déclin des patois et de la prééminence du document écrit sur la leçon de la tradition orale. L'exemple de la Vallée d'Aoste montre clairement que l'appauvrissement de la connaissance toponymique dépend de l'évolution de la situation linguistique autant que d'autres changements intervenus dans les vallées alpines : en effet, les enquêtes toponymiques en cours dans cette région, où les patois se sont mieux maintenus qu'ailleurs en domaine francoprovençal, recueillent en moyenne entre 500 et 2000 noms de lieux par commune sous leur forme dialectale, alors que la toponymie de tradition écrite n'en fait apparaître que le tiers dans la plupart des cas.

1. Debarbieux B. et Gumuchian H., « Des lieux et des noms... », p. 149-160.

Il est bien difficile d'approcher de tels chiffres dans les meilleures enquêtes, très dispersées, en Savoie ou en Dauphiné.

Les enquêtes toponymiques telles que celles que nous venons d'évoquer pour la Vallée d'Aoste répondent à une urgence en cette fin de siècle : répertorier tout ce qui peut encore être sauvegardé d'un patrimoine culturel de tradition orale, plus riche d'informations et d'authenticité que les relevés cartographiques ou cadastraux actuels. Une fois effectuées sur le terrain et transcrites, ces enquêtes pourront toujours être confrontées aux relevés des formes anciennes, plus ou moins nombreuses selon les archives locales et régionales, pour mieux appréhender l'évolution historique ou linguistique des toponymes et, par là, garantir leur interprétation correcte. Mais c'est là une tâche ultérieure, car les documents anciens (terriers, cartulaires, albergements), qui nécessitent d'ailleurs une pratique spécifique, les cadastres anciens – napoléonien ou mappe sarde en Savoie – et les dictionnaires topographiques seront toujours présents dans quelques décennies alors que les derniers informateurs auront disparu. Hélas, dans les Alpes françaises, il n'est guère envisageable, et il est probablement trop tard pour le faire, de procéder à une enquête systématique, du fait du nombre trop important de communes – plus de 2 000 pour 7 départements de l'arc alpin –, de l'effectif très réduit des informateurs patoisants et des mutations profondes dans l'organisation de l'espace depuis un demi-siècle. Les données cadastrales actuelles demeurent donc, malgré leur transcription approximative et parfois erronée, la base de l'inventaire toponymique d'une commune ou d'une région, travail aujourd'hui facilité par la consultation du fichier des cadastres de France, informatisé depuis quelques années déjà. Ce fichier, relatif à sept départements alpins, est à la base de nos travaux.

Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre de nos recherches toponymiques qui se sont orientées, d'une part vers l'interprétation de l'ensemble des toponymes présents sur un territoire délimité (une ou plusieurs communes), en relation avec d'autres recherches de nature patrimoniale ou scientifique (fouilles

archéologiques)², d'autre part vers l'analyse de la répartition de certains types toponymiques sur l'ensemble du versant français de l'arc alpin et sa périphérie (Vallée d'Aoste).³ Il se présente sous la forme d'un atlas microtoponymique, accompagné de cartes commentées, prenant en compte à la fois les données dialectales fournies par les atlas linguistiques régionaux, les noms de lieu de tradition écrite (fichier cadastral) et les noms de lieu de tradition orale recueillis lors de nos enquêtes.

À l'occasion de diverses études et enquêtes toponymiques que nous avons menées ces dernières années, nous avons chaque fois établi, sur des bases identiques, la proportion de toponymes rattachés aux thèmes du relief, de l'eau, de la végétation, du milieu humain, ainsi que la part des désignations non élucidées. Les noms de lieu relatifs au relief et à l'eau nous étant apparus largement majoritaires dans cet espace alpin, l'ouvrage leur sera donc principalement consacré. On trouvera toutefois, sous la rubrique « Toponymes et aires culturelles alpines », quelques types sans rapport avec le milieu naturel qui nous ont semblé particulièrement intéressants.

L'ensemble des noms de lieux étudiés et cartographiés à l'échelle de l'arc alpin français se répartit de la manière suivante :

- le relief sommital : Serre, Bric, Truc, Frette, Forclaz, Pelvoux ;
- la pente et les accidents de terrain : Mollard, Motte, Lanche, Balme, Tane, Saix ;
- la dépression de terrain : Tine, Oule, Fécle, Chalanche ;
- la nature des sols et l'érosion : Clapier, Casse, Lapiaz, Écharenne ;
- l'eau courante : Nant, Doron, Conflans et Flon, Dar, Gué ;

2. Voir H. Bessat et C. Germe, *Lieux en mémoire de l'alpe* ; « Les noms de lieu du Trièves », dans *Patrimoine en Isère, Trièves* ; « Les noms de lieu de la commune de Roybon », dans *Patrimoine en Isère, Chambaran*.

3. Voir « Balme dans les dialectes et les toponymes de l'arc alpin occidental et à sa périphérie », *Géolinguistique*, n° 6, Centre de dialectologie, Université Stendhal, Grenoble, 1995.

- l'eau stagnante : Gour, Tomple, Nais, Paute ;
- le climat : Buffe, Avalanche ;
- toponymie et aires culturelles alpines : Draye, Les Allemands, Les Sarrasins, toponymes d'origine gauloise, toponymes à suffixe -ASC/-OSC.

De l'inventaire toponymique du fichier cadastral au recueil des noms de lieux de tradition orale

Les sources

SOURCES ÉCRITES

Le fichier cadastral, base de la recherche

Le Centre de dialectologie de l'Université Stendhal de Grenoble a acquis auprès du ministère des Finances, pour les Alpes occidentales, les fichiers informatisés *Rivoli* (*Répertoire informatisé des voies et des lieux-dits*) et *Fantoir* (*Fichier annuaire topographique initialisé réduit*) relatifs aux communes des départements de Haute-Savoie, Savoie, Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes. Le dépouillement de ces données constitue une première approche de la toponymie de l'espace considéré au cours de laquelle nous tentons de relever toutes les occurrences des toponymes recherchés, quelles que soient leurs formes phonétique et orthographique.

Les cartes IGN

La lecture des cartes IGN au 1/25 000 ou au 1/50 000 nous apporte des informations complémentaires concernant les hydronymes (noms des cours d'eau, des lacs, des étangs) et certains oronymes (noms des montagnes) qui échappent, partiellement au moins, au registre cadastral ; en effet les *Rivoli/Fantoir* ne prennent pas en compte les noms des fleuves et des rivières ni les noms de lieux de certains secteurs situés en haute montagne.

Les atlas linguistiques

Élaborés par les dialectologues au cours du xx^e siècle, ces atlas cartographient les réponses apportées, par des informateurs de différentes localités d'un espace donné, à une même question relative au dialecte local (exemple : par quel mot désigne-t-on une grotte ?).

Pour parvenir à relever de la manière la plus exhaustive le type toponymique retenu, la confrontation permanente des désignations toponymiques et des noms communs correspondants (appellatifs) recueillis dans les atlas linguistiques *Atlas linguistique de la France (ALF)*, *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (ALJA)*, *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence (ALP)*, les dictionnaires et les glossaires patois, demeure la plus sûre des démarches. Elle nous montre à la fois la variabilité phonétique des formes locales, plus ou moins francisées dans la transcription écrite des toponymes (un gué « passage dans un cours d'eau » pourra revêtir les formes *ga, gaz, guaz, gay, va, vua, vuaz*), la variabilité des types lexicaux répondant à une même notion (*doron, nant, riou, bedière, biau* désignent tous un ruisseau ou un torrent) et la variabilité sémantique propre à certains termes dialectaux attestés en divers secteurs du monde alpin (le terme *draye* pourra, par exemple, désigner un ravin ou une piste pastorale d'importance très variable).

SOURCES ORALES

La collecte des microtoponymes de tradition orale s'opère en visitant le territoire en compagnie de nos informateurs (bergers, chasseurs, guides de montagne, exploitants encore en activité qui connaissent parfaitement leur territoire d'exercice), ou au cours d'entretiens après une reconnaissance préalable de l'espace envisagé par l'enquête. Cette approche permet d'avoir une vue des lieux, de recueillir des documents photographiques qui donnent la possibilité de localiser les microtoponymes relevés auprès des informateurs et de les situer, avec une relative précision, sur les cartes au 1/25 000 de l'IGN, d'où ils sont souvent absents.

Ces enquêtes nous aident également à déterminer la situation topographique des toponymes (accidents de terrain, nature du sol et de la végétation, exposition...) relevés dans les cadastres et à retrouver leurs formes dialectales locales, quand elles sont encore connues, recherche corollaire de celle des formes anciennes des toponymes, quand elles existent.

L'élaboration des cartes

Après le dépouillement des données cadastrales et des autres sources écrites et orales, nous réalisons les cartes, le plus précisément possible, à l'aide d'un logiciel *Cartes et bases*, équipé des cartes départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie, permettant de localiser les limites communales.

Pour chacun des types toponymiques retenus (Serre, Balme, Oule...), trois cartes ont théoriquement été réalisées : une carte dialectale (carte des appellatifs), une carte toponymique et une carte départementale. Cependant il n'y en aura qu'une ou deux si l'appellatif n'existe plus en dialecte (Conflans) ou si la carte dialectale n'a pas lieu d'être (Les Allemands). Parfois, lorsqu'à une carte départementale nous avons eu l'opportunité d'ajouter celle de la Vallée d'Aoste, nous en avons réalisé une quatrième. En effet, nous avons pu prendre en compte les riches données microtoponymiques sous forme dialectale de cette région, grâce aux informations fournies par le BREL (Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique) d'Aoste, partenaire de cette recherche au même titre que le Département des sciences du langage de l'Université de Turin. Le BREL coordonne en Vallée d'Aoste l'enquête toponomastique⁴, en cours depuis 1986 et qui couvrait en 1999 plus de la moitié des communes avec une informatisation encore partielle des résultats.

4. Terme employé par les toponymistes valdôtains.

LA CARTE DIALECTALE

Son rôle est de faire apparaître, pour chaque appellatif, l'ensemble des désignations lexicales déjà recueillies dans les ouvrages (atlas linguistiques, glossaires et monographies sur les patois) qui couvrent les domaines du francoprovençal et de l'occitan alpin. Mais il faut bien préciser que le réseau des enquêtes dialectales de l'espace alpin, toutes sources confondues, n'intéresse qu'à peine 10 % de la totalité des villages. Si les variantes phonétiques et sémantiques de l'appellatif en question demeurent mineures, un seul symbole figure sur la carte, la représentation de l'aire dialectale l'emportant sur la distinction de chaque nuance dialectale. Mais si ces variantes sont significatives et ont une incidence sur les formations toponymiques régionales, tant de tradition écrite qu'orale, plusieurs symboles sont alors utilisés pour distinguer des évolutions phonétiques divergentes (cartes dialectales de *balme*, de *clapier*, de *frette*) ou des sens différents (cartes dialectales de *draye*, de *gour*).

LA CARTE TOPONYMIQUE GÉNÉRALE

Que ce soit à l'échelle de l'arc alpin ou du département, ces cartes sont essentiellement établies à partir du fichier cadastral actuel informatisé. En dépit de la très grande variabilité des graphies du cadastre, un unique symbole est indiqué sur la carte de l'arc alpin pour toutes les attestations toponymiques, s'il n'y a pas de problème particulier d'interprétation du nom de lieu. Cependant, si l'étude de la carte dialectale a révélé des risques de confusion entre des toponymes homonymes ou paronymes⁵, divers symboles sont affectés aux principaux types en présence (cartes toponymiques de Doron, Frette, Gour, Oule, Serre).

Les attestations supplémentaires

Elles ne figurent que dans les communes où le fichier cadastral ne présentait pas d'attestation toponymique pour le type

5. Paronymes: mots de sens différent mais de forme relativement voisine, par exemple *tomple* « trou d'eau » et *temple*.

envisagé. Leur provenance est double, d'une part les sources écrites, d'autre part les enquêtes de terrain que nous avons réalisées.

Pour les premières il faut encore distinguer entre les cartes de l'IGN au 1/25 000 ou au 1/50 000, utiles pour la connaissance des hydronymes et des noms de hautes montagnes qui ne figurent pas toujours dans le registre cadastral, les ouvrages toponymiques généraux qui s'intéressent, de près ou de loin, aux Alpes et les études toponymiques régionales dont la documentation offre toujours un aspect intéressant (localisation des noms de lieux, formes anciennes, contexte local), quelle que soit la valeur de leurs explications étymologiques.

Parmi les ouvrages généraux ont été intégrées à nos cartes des données de la *Toponymie générale de la France*, de E. Nègre (*TGF*), du *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, de A. Dauzat, G. Deslandes et C. Rostaing (*DDR*), des *Alpes et leurs noms de lieux*, de P.L. Rousset.

En ce qui concerne les publications régionales nous avons eu recours aux ouvrages suivants :

- pour la Haute-Savoie, les études de C. Marteaux parues dans la *Revue savoissienne*, notamment « Hydronymes prélatins » ; *La Montagne et ses noms*, de J. Guex ; *Lieux en mémoire de l'alpe*, notre précédent ouvrage (également pour la Savoie et la Vallée d'Aoste) ;
- pour la Savoie, le *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie*, de A. Gros et *Le Patois de Montvalezan-La Rosière*, de F. Gaide ;
- pour l'Isère, le *Dictionnaire topographique du département de l'Isère*, de E. Pilot de Thorey ; *Les Noms de lieux du Vercors*, de R. Truc ; *Matheysine-Valbonnais, les noms de lieux*, de V. Bettega ;
- pour la Drôme, le *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, de J. Brun-Durand ; *Les Noms de lieux du Vercors*, de R. Truc pour la partie sud du Vercors ;
- pour les Hautes-Alpes, le *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, de J. Roman ; le *Guide des*

noms de lieux des Hautes-Alpes, de A. Faure; *Essai sur la toponymie du canton de Saint-Bonnet*, de P. Gleize ;
– pour les Alpes-de-Haute-Provence, *L'Ubaye et le Haut-Verdon, essai géographique*, de F. Arnaud ;
– pour les Alpes-Maritimes, *Essai de philologie, de toponymie et d'anthroponymie françaises. Les noms de lieux du pays niçois*, de J.M. Ricolfis.

LA CARTE TOPONYMIQUE ET DIALECTALE PARTIELLE (DÉPARTEMENTALE)

Elle permet de visualiser la situation du département qui nous a semblé la plus intéressante, soit parce que l'appellatif et/ou le toponyme sont bien représentés, soit parce que ces termes présentent des homonymes qui demandent un éclaircissement.

Moins chargée que la précédente, elle permet de faire figurer des variations mineures, tant de l'appellatif que du toponyme, comme celles qui apparaissent sur les cartes Balme/Alpes-Maritimes ou Tane/Haute-Savoie.

LE RÔLE DES SYMBOLES

Lorsque l'appellatif et/ou le toponyme revêt(ent) plusieurs formes phonétiques significatives nous le signalons par l'emploi de différents symboles (rond, carré, triangle, losange, croix). Il en est ainsi, par exemple, pour les variantes – Ciappes, Ciappera, Liapet, Glappes, Glapey, Glapière – de Clapier, continuateur de KLAPPA « éclat de pierre », dont le groupe consonantique initial, peut se présenter sous une forme palatalisée ou non, sonore ou sourde. De même les cartes dialectale et toponymique intitulées Doron regroupent sous des symboles différents (six pour les appellatifs *douère*, *dyura*, *édouris*, *drou*, *dronna*, *gura*, quatre pour les toponymes Doire, Doron, Dranse, Drône), les termes que l'on a l'habitude de considérer comme étant formés sur un radical pré-celtique *DOR, *DUR, *DORA⁶ « cours d'eau ». Il nous est arrivé aussi de distinguer par des symboles différents des formes topony-

6. * indique une forme non attestée.

miques dont nous étions peu sûrs : c'est le cas pour Goure/ Goures, de genre incertain, dont nous ne pouvons savoir, en l'absence d'attestations anciennes, s'il s'agit d'une variante orthographique de Gour « trou d'eau » issu de GURGES « tourbillon d'eau » ou si elles continuent le latin GULA « gorge ».

Nous notons de la même façon les variations sémantiques des appellatifs : il en est ainsi pour le terme *draye* qui peut désigner « la piste, le sentier pour le bétail » ou bien « le couloir de descente du bois ou encore le couloir d'avalanche ».

Sur les cartes toponymiques l'étoile souligne la présence d'attestations dites « supplémentaires » (atsup sur la légende des cartes) provenant tant des sources écrites que des sources orales.

Sur les cartes départementales où figurent à la fois les appellatifs et les toponymes, nous avons utilisé les symboles géométriques blancs pour indiquer la présence de l'appellatif, au centre duquel peut se loger le symbole (noir ou grisé) révélant la présence d'un toponyme.

Bien que notre logiciel le permette, nous avons renoncé à indiquer la densité toponymique (un toponyme peut être attesté plusieurs fois, avec divers suffixes et déterminants, dans une même commune, surtout celles dont le territoire est très étendu), ceci afin de ne pas surcharger les cartes qui pour certaines d'entre elles (Serre ou Balme par exemple) présentent un grand nombre d'attestations et de variantes.

LE RÔLE DES NOMS DE LIEUX INDIQUÉS SUR LES CARTES

Outre leur fonction de repères géographiques, les noms de lieux indiqués sur les cartes nous ont permis de signaler sur les cartes dialectales quelques points d'enquêtes des atlas, des glossaires ou des monographies dans lesquels nous avons relevé les appellatifs. Sur les cartes toponymiques, ils indiquent certaines communes où ont été faites les enquêtes orales et où ont été relevées les attestations supplémentaires. Le commentaire des cartes fait souvent référence à ces localités.